



Communiqué de presse

## INFO COVID-19

### À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

**Le mot d'ordre et les consignes gouvernementales rendus publiques hier soir conduisent l'établissement Parc national à fermer toutes ses structures recevant du public dès aujourd'hui et ceci jusqu'à nouvel ordre.**

Ainsi, la **Maison du Parc** à Pralognan-la-Vanoise est fermée depuis ce matin.

Du côté des **refuges**, propriétés du Parc et en lien étroit avec les gardie.ne.s actuellement sur site pour accueillir les pratiquants d'activités hivernales, les fermetures sont officielles également dès ce matin.

Néanmoins, au regard de la fonction de sécurité de l'hébergement, la fermeture sera progressive :

- pour s'assurer que les personnes qui ont réservé ont bien eu l'information ;
- et pour permettre aux visiteurs actuellement sur place de rejoindre les vallées en toute sécurité en prenant également en compte les fermetures généralisées des domaines skiables et des équipements associés.

Ces refuges resteront uniquement accessibles en mode non gardé et pour répondre à leur fonction de base, à savoir des abris d'urgence.

Du côté des refuges FFCAM, l'annonce de la fermeture de ces structures a par ailleurs été annoncée hier soir par la Fédération >> <https://www.ffcam.fr/communiqué-mesures-urgence-covid-19.html>

#### En pratique, les refuges Parc concernés :

Pour les personnes ayant effectué des réservations en refuges avec paiement d'arrhes, il est recommandé de prendre directement contact avec les gardien.nes concernés pour organiser les modalités de remboursement de leur séjour.

- [Refuge de la Femma](#)
- [Refuge de Vallonbrun](#)
- [Refuge de la Leisse](#)
- [Refuge du Fond des Fours](#)
- [Refuge du Col du Palet](#)
- [Refuge du Bois](#)

Toutes les informations gouvernementales : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

